Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, suivez ce lien

Infolettre N°60 - 13 janvier 2022

Les maladies chroniques au temps du Covid-19

Cette deuxième semaine de l'année 2022 nous porte à la fois à espérer - omicron, variant dominant du virus SARS-CoV-2, amène moins les patients en réanimation, bien que beaucoup plus contaminant, et la couverture vaccinale prend de l'ampleur - mais nous conduit aussi à accompagner des situations évolutives nécessitant, particulièrement pour les familles, une maitrise de l'information des consignes de dépistage et d'isolement, un accès aux équipements et matériels indispensables pour maintenir une activité sociale, scolaire, etc. Nous sommes conscients de ces difficultés, sans doute très prégnantes dans vos territoires de vie et d'action.

C'est encore une fois l'occasion de porter un focus sur les liens entre la crise sanitaire et la santé de nos concitoyens, qui touche cette semaine une question partagée par un grand nombre de francilien.ne.s : les maladies chroniques. Derrière ce terme bien général se cachent des situations très concrètes : enfants atteints d'asthme ou d'allergies chroniques, personnes touchées par le VIH, atteintes d'un cancer, en situation d'obésité, porteurs de diabète de type 1 ou 2… Quand ces situations se conjuguent avec la précarité sociale ou avec une situation de fragilisation, d'où qu'elle vienne, la vie devient plus difficile. Tentons de regarder ensemble ce que nos partenaires acteurs de terrain nous apportent comme éclairage sur leurs actions.

Lise JANNEAU
Directrice adjointe de la Santé Publique

Actualités Covid-19 : les stratégies de dépistage et d'isolement

Afin de tenir compte de l'évolution extrêmement rapide de la diffusion du variant OMICRON, les règles d'isolement et de quarantaine sont adaptées depuis le 3 janvier que l'on soit positif au Covid ou cas contact. A ce jour il est important de retenir les mesures impactant les enfants et jeunes scolarisés.
Les protocoles dans les établissements scolaires sont simplifiés :

- Lorsqu'un cas positif est détecté dans une classe, il n'est plus demandé aux parents de venir chercher leur enfant immédiatement, ils peuvent attendre la sortie scolaire.
- Lorsqu'un cas positif est détecté dans une classe, les enfants peuvent recourir à 3 autotests (au lieu d'un test PCR suivi de deux autotests) gratuits.
- Enfin, il n'est plus demandé aux parents de produire une attestation après chaque autotest : une unique attestation est demandée.

Isolement : précautions et ressources

On peut rester chez soi si les conditions matérielles s'y prêtent et après en avoir discuté avec son médecin. Pendant la période d'isolement, il convient de prendre un certain nombre de précautions et de **respecter des règles d'hygiène strictes**. Il est en particulier indispensable de bien aérer le logement.

Qui contacter en cas de questions sur son isolement ?
Pour toute question ayant un lien avec son état de santé, **appeler son médecin**. Si l'on vit seul, si l'on est inquiet, si l'on a besoin de parler, on peut appeler le **0800 130 000**. Cette plateforme téléphonique (appel gratuit depuis un poste fixe en France) permet d'obtenir des informations sur le Covid-19, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Et en cas de difficultés psychologiques : le numéro de téléphone de la **plateforme Psy Ile-de-France** (numéro gratuit, 7j/7 de 11h à 19h) pour parler avec un médecin ou un psychologue : **01 48 00 48 00**).

En fonction des situations, les cellules territoriales d'appui (CTAI) qui réunissent, au sein de chaque département, différents représentants des services de l'Etat, des collectivités territoriales et des acteurs de la protection civile, pourront être mobilisées à la demande de l'usager.
Retrouver toutes les mesures ici

Bon à savoir : comment récupérer l'attestation de résultat de mon test RT-PCR ou antigénique ?

Après avoir réalisé son test RT-PCR ou antigénique, le professionnel de santé saisit le résultat du test dans le système d'information national de dépistage populationnel de la Covid-19 (SI-DEP).
Une fois les résultats prêts, on reçoit un SMS de la part du SI-DEP. Ce SMS donnera un lien sécurisé unique permettant un contrôle d'identité en renseignant sa date de naissance qui enclenchera la transmission d'un mot de passe. Une fois le mot de passe reçu, on peut le saisir pour accéder au portail SI-DEP et récupérer son certificat pour :

- Le télécharger et l'imprimer ;
- L'importer dans TousAntiCovid en flashant le QR-Code ou en cliquant sur « Importer dans TousAntiCovid ».

Ce certificat est à présenter à la pharmacie pour récupérer les autotests gratuits.

Si vous êtes confrontés à des difficultés pour réserver des rdv pour la vaccination de vos enfants, ou pour avoir accès au dépistage, aux autotests, ou aux résultats de dépistage, sachez que le système fait face à une augmentation inédite de la demande et que les difficultés sont liées au phénomène de volume inégalé de contaminations. Le système s'adapte à la forte demande et la fluidité devrait être retrouvée sous peu.

Les maladies chroniques : un défi durable pour la santé des franciliens amplifié par la Covid-19

Sur le territoire français, 10 millions de personnes sont atteintes par l'une des trente pathologies répertoriées comme chroniques et 10,4 millions si l'on répertorie ceux qui souffrent de deux maladies simultanées (affections de longues durées).
Le diabète se situe en tête de liste des maladies chroniques avec 2,6 millions de personnes touchées. En deuxième position viennent les tumeurs malignes qui concernent 2 millions de malades. Les pathologies liées au cœur (insuffisances cardiaques, troubles du rythme, cardiopathies) touchent 1,1 million de personnes, les affections psychiatriques de longue durée, hors démences de type Alzheimer, progressent et touchent 1,3 million de personnes.
L'épidémie du Covid-19 a fortement impacté le système de soins avec pour conséquence le renoncement aux soins et du retard de dépistage pour la population atteinte de maladies chroniques.
Le risque principal est de développer des formes graves ou de décéder de la Covid-19 de manière plus importante que le reste de la population.
Avec l'épidémie sanitaire, on constate pour les patients atteints de maladies chroniques renoncent aux soins. D'après l'étude de Santé Publique France * :
75% déclarent qu'au moins une consultation ou une intervention chirurgicale a été annulée ou reportée depuis le début de la pandémie.

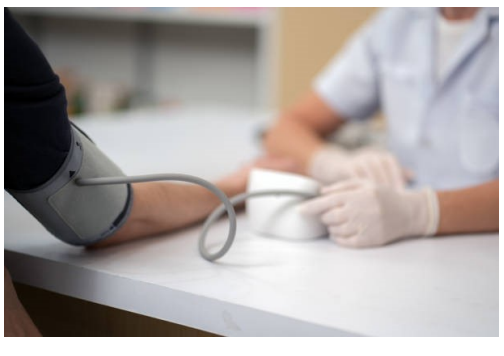

* Retrouvez ici l'étude Santé Publique France

Mieux connaitre les maladies chroniques : consultez le site de l'Assurance Maladie

- Qu’est-ce que le dispositif appelé Affection Longue Durée (ALD) ?
- L’entrée en Affection Longue Durée (ALD) : ce qu’il faut savoir

---

Le retour d’expérience de l’association Comité des familles

« Le Comité des familles est une association créée par et pour des personnes concernées par le VIH, leurs familles et ceux qui les aiment, pour lutter ensemble, vivre et se soigner dans la dignité. »
Les usagers de l’association sont souvent en situation de précarité et peuvent avoir vécu des parcours migratoires difficiles.
L’accompagnement des personnes se fait de manière individuelle ou collective avec une attache autour de la convivialité.

Durant les deux années de la crise du Covid-19, certaines vulnérabilités des usagers de l’association se sont accentuées notamment l’augmentation de l’isolement social consécutif aux différentes mesures sanitaires ainsi que la décompensation ou la majoration de pathologies psychiatriques et le développement d’addictions. L’association constate des ruptures dans le soin, certains patients par exemple ne veulent plus, par peur du Covid-19, sortir de chez eux pour aller à la pharmacie chercher leurs traitements ou pour aller à leurs rendez-vous de suivi, d’autres sont confrontés à une complexification des démarches administratives qu’ils n’arrivent plus à suivre et se retrouve sans couverture médicale.
Ces problématiques connues de l’association ont fait l’objet d’accompagnement spécifiques tels que le portage de colis, la mise en place d’ateliers en conférence téléphonique, ou l’accompagnement à l’accès au numérique (notamment pour accéder à la vaccination). Ainsi qu’une veille téléphonique et un accompagnement médico psycho-social si nécessaire.
L’équipe du Comité des familles a été fortement marquée par l’émergence de nouveaux questionnements de la part des patients. Voici quelques exemples de question rencontrées : pendant le confinement, quand se rendre aux urgences, quand préférer rester à domicile et appeler son médecin ? Au démarrage de la vaccination, pourquoi les personnes vivant avec le VIH ne sont pas prioritaires pour le vaccin ? Le jus de jojoba est-il une alternative au vaccin ? Quelle est la différence entre les masques ?

Le manque de lisibilité des messages importants pour les patients de l’association a conduit l’équipe à proposer de nouveaux ateliers prenant en compte la littératie en santé, c’est à dire la capacité à trouver de l’information sur la santé, à la comprendre et à l’utiliser, dans le but d’améliorer sa propre santé ou de développer son autonomie dans le système de santé, ou encore de reconnaître des « fake news ».
La prise en compte de la littératie est devenue systématique car elle représente un grand facteur d’inégalités des soins.

Pour certains patients, surtout pendant les périodes de confinement ou d’isolement, il est important de pouvoir parler régulièrement à un membre de l’équipe du Comité des familles, car cet « échange informel » représente leur seul contact et les aide à tenir.

Paroles d’acteurs : Une infirmière du Centre Municipal de Gennevilliers qui fait du lien

Témoignage de F. Dumoulin, infirmière du dispositif Asalée :
« Avant la crise, dans le cadre de mes activités professionnelles, j’ai pu proposer divers ateliers individuels et collectifs aux patients atteints de maladies chroniques, par exemple animer un groupe de marche, de natation.

Depuis la crise sanitaire, le contact a été maintenu avec les patients mais nous avons été forcés de nous adapter aux contraintes liées aux mesures sanitaires. Mon travail auprès des patients a été impacté, pour laisser place à un suivi des patients par téléphone. Nous avons maintenu les consultations en présentiel quand cela a été possible.
Les patients ont vécu cette crise avec, dans la plupart des cas, une aggravation de leur pathologie. Elle a eu des conséquences sur le suivi des traitements et a mis en évidence une grande difficulté à trouver un médecin disponible.
Les conditions d’isolement ont renforcé les angoisses et les peurs des patients. Elle a changé leur façon de vivre, leur façon de voir leurs proches, beaucoup de méfiance.

Il a donc fallu mettre en confiance, rassurer ces personnes, être à l'écoute, avant de poursuivre notre accompagnement. Une fois, le dialogue renoué, l'idée est d'orienter les patients vers des réseaux d'aides, par exemple l'aide à domicile afin de les soutenir et les amener à reprendre progressivement une vie normale.
Pour rompre l'isolement, l'objectif premier est de recréer du lien entre les médecins, les patients, les infirmières, les réseaux de santé. »

Même vacciné.e, j'applique les gestes barrières

Boîte à outils

Guide d'utilisation des autotests :
https://www.education.gouv.fr/covid19-depistage-des-eleves-et-des-personnels-307814#edugouv-summary-item-11
Coronavirus (Covid-19) : Questions - Réponses FAQ : https://www.iledefrance.ars.sante.fr/coronavirus-covid-19-questions-reponses-faq
Le pôle ressource régional en ETP Ile-de-France : https://www.poletp.fr/fr/
La **Coordination ETP 95** (département 95) : https://www.coordetp95.fr/

Accès au calendrier 2021 du CODES 93 - Sessions de formation sur la Covid-19.

L'ensemble des bulletins d'informations sont également disponibles sur le site de l'ARS et celui de PromoSanté Ile-de-France.

Partage de vos initiatives : vous avez des projets de prévention, des groupes de discussion sur les réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook, Instagram…) dans votre quartier, votre association... parlez-nous en !
Contact : ars-idf-actions-prevention@ars.sante.fr
Abonnez-vous à notre infolettre hebdomadaire en suivant ce lien.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, suivez ce lien